

# Anticalcaire

Détartrant en poudre

Poudre destinée au détartrage des machines à laver (vaisselle, linge).  
Augmente l'efficacité des bains de lavage par son pouvoir dispersant et anti-redéposant.  
Emulsionne les dépôts organiques et dissout les dépôts calcaires et les incrustations par une action en profondeur et en douceur.

### Mode d'emploi

Verser le produit dans le bac de la machine et mettre en route. Laisser agir dans la machine (sans charge, ni poudre de lavage) pendant 5 minutes à une température de 50 à 70 °C.

Pour les endroits hors aspersion, appliquer le produit avec une brosse et laisser agir.

Vider ensuite la machine et rincer abondamment à l'eau claire.

Dilution : 50 à 100 g/L.

### Conditionnements

- Emballage : Seau de 10 Kg.

### Données techniques

- Aspect : poudre blanche  
- Densité : > 1

### Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

21-11-2017 Ind. 8 ■

